

Brevet de Technicien Supérieur Agricole Gestion et Protection de la Nature (BTSA GPN)

Formation qualifiante homologuée de niveau 5 en 1 an

CE BTSA FORME DES TECHNICIENS DE TERRAIN EN CHARGE DE LA GESTION ET DE LA PRESERVATION DES ESPACES NATURELS ET DES ECOSYSTEMES

PREREQUIS

- Être titulaire d'un bac ou d'un diplôme de niveau 4.
- Être éligible à la formation continue.

OBJECTIFS ET COMPETENCES ATTESTEES :

L'objectif de la formation est de former des techniciens supérieurs polyvalents capables de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui
- Construire son projet personnel et professionnel
- Communiquer dans des situations et des contextes variés
- Réaliser une expertise naturaliste
- Conduire une opération de gestion environnementale
- Concevoir une médiation scientifique et d'éducation à l'environnement
- Instruire un projet de gestion environnementale et de valorisation de la nature
- Contribuer au dialogue territorial

METHODES MOBILISEES

- Cours en salle de formation avec prise en compte du vécu en entreprise,
- Travaux pratiques et mises en situation via des cas concrets,
- Formation alternée de périodes à la MFR et de périodes en entreprise.

CERTIFICATION

- Code RNCP : 38351
- Organisme certificateur : Ministère de la souveraineté alimentaire
- Date d'enregistrement de la certification : 19/10/2022

DELAIS D'ACCES, DUREE ET DATES

La candidature à la formation est possible à partir de janvier. Un entretien sera obligatoire afin de valider le dossier de candidature. La formation se déroule d'août à juin sur 36 semaines, soit environ 1350 heures, auquel il faut ajouter 8 semaines minimum de stage.

TARIF(S)

Coût maximal de la formation : 15 895 €

Le financement de la formation peut être pris en charge par :

- Le pôle emploi pour les contrats AIF (Aide Individuelle à la Formation),
- Transition Pro pour les Projets de transition professionnelle (PTP),
- Autres organismes (CNFPT, ANFH)
- CPF (compte personnel de formation)

Un mixage des financements est possible.

Des informations plus précises vous seront transmises lors de votre entretien. Contactez-nous pour plus d'informations.

Les frais d'hébergement et de restauration sont à la charge du stagiaire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôles en cours de formation (CCF) (50% de la notation globale) et évaluation des épreuves terminales en fin de formation (50% de la notation globale).

DEBOUCHES POSSIBLES

Les domaines d'interventions du Technicien Supérieur « gestion et Protection de la nature » intéressent des secteurs professionnels comme :

- Les Organismes et Associations de Gestion de milieux naturels : Conservatoires du littoral, Conservatoire des sites naturels, Fédérations de chasse, Fédération de pêche, Office National des Forêts, Parc Régionaux, Réserves naturelles, Associations de la protection de la nature, CPIE, ...

- Les Administrations et les Collectivités territoriales : Communes et groupements de communes, Syndicats mixtes, Syndicats des rivières, Services environnements des mairies...
- Les Bureaux d'études environnementales (faune, flore, habitats, ...)
- Les structures d'éducation à la nature : clubs CPN, fermes pédagogiques, CPIE, ...

Poursuite d'études possible

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite,
- Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez notre référente handicap.

RESPONSABLES DE L'ACTION / CONTACT

Elise VUILLAMY, Directrice

Tél. : 02 35 34 71 22

Mél : mfr.coquereaumont@mfr.asso.fr

Charlotte DANKIW, Responsable de la formation / Formatrice

Tél : 02 35 34 71 22

Mél : charlotte.dankiw@mfr.asso.fr

Solinda MENDY, Secrétaire/Référente handicap

Tél : 02 35 34 71 22

Mél : solinda.mendy@mfr.asso.fr

MAJ le 04/07/2024